

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

N° 500-06-001343-249

HANNA GUILA TOLEDANO

et

9466-4315 QUÉBEC INC.

Demandereses

c.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Défenderesse

RÉPONSE
(Art. 147 C.p.c.)

EN RÉPONSE À L'*APPLICATION TO AUTHORIZE THE BRINGING OF A CLASS ACTION*, LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE INDIQUE CE QUI SUIT :

1. Elle est représentée par Audren Rolland s.e.n.c.r.l. :

Mes Marie Audren et Emmanuelle Rolland
AUDREN ROLLAND
393, rue St-Jacques, bureau 248
Montréal (Québec) H2Y 1N9

Tél. 514 709-3146

Télec. 514 284-7771

maudren@audrenrolland.com

erolland@audrenrolland.com

notification@audrenrolland.com

2. Elle a l'intention de contester l'*Application to Authorize the Bringing of a Class Action* et de coopérer pour établir avec la partie demanderesse le protocole qui régira le déroulement de l'instance.
3. Elle réserve tous ses droits, y compris, sans limiter la généralité de ce qui précède, le droit de contester la compétence de cette Cour.

MONTREAL, le 4 décembre 2024



Audren Rolland s.e.n.c.r.l.

Avocats de La Banque de Nouvelle-Écosse

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° 500-06-001343-249

HANNA GUILA TOLEDANO

et

9466-4315 QUÉBEC INC.

Demandereses

c.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Défenderesse

RÉPONSE

ORIGINAL

AUDREN | ROLLAND

Audren Rolland s.é.n.c.r.l.
393, rue St-Jacques, bureau 248
Montréal (Québec), H2Y 1N9
Tél. 514.974.3145
Téléc. 514.284.7771

Me Marie Audren, Ad. E.
maudren@audrenrolland.com

Me Emmanuelle Rolland
erolland@audrenrolland.com

N/D : 103-8
BA1391